

Le budget—M. Domm

économiques, de les priver ainsi de leur force, de leur importance et de leur droit d'exercer une influence sur leur autodétermination régionale, un concept profondément enraciné et défendu avec acharnement pendant toute l'histoire du pays.

Quelle est la position de l'Ontario dans tout cela si cette question n'est pas trop évidente pour les libéraux? Si c'est là un véritable budget, s'il s'adresse prétendument à l'ensemble de l'économie canadienne, si ce n'est une tentative mal déguisée de domination politique et économique, que fait-il pour servir les intérêts du pays dans son ensemble? Que fait-il pour répondre aux besoins permanents du Centre du Canada ou aux besoins constants et aigus du tiers de la population canadienne vivant en Ontario? Étant donné la grande richesse des ressources de l'Ontario, qui sont d'un genre différent de celles des autres provinces, mais d'une qualité égale et en aussi grande quantité, comment le ministre des Finances peut-il justifier son regroupement des recettes provenant d'une ressource donnée?

Les Ontariens, et notamment les députés qui représentent cette province, aimeraient savoir quand le ministre a l'intention d'imposer une taxe à l'exportation sur l'énergie hydro-électrique, une taxe à l'exportation sur le charbon, ou sur l'uranium, de constituer un fonds de participation pour nationaliser notre cuivre, notre minerai de fer, notre zinc, notre argent, notre or, notre platine et même toutes les autres ressources que revendique l'Ontario—ou plutôt qu'elle n'a pas besoin de revendiquer puisqu'en vertu de la constitution, la province peut les exploiter et les commercialiser comme elle l'entend. Pourquoi le ministre pénalise-t-il pas les débouchés des ressources de l'Ontario en prenant des sanctions contre ses entreprises étrangères et son capital d'exploitation?

Pourquoi le ministre des Finances ne diminue-t-il pas du jour au lendemain les bénéfices nets de l'INCO de 12 p. 100? Pourquoi ne se moque-t-il pas des bravades de ses collègues au sujet du risque de voir nos compagnies minières quitter nos frontières pour des milieux politiques plus accueillants. Attention l'Ontario, on envisage peut-être à l'heure actuelle de fixer un prix de vente du nickel égal à 85 p. 100 du prix mondial.

Ontario, prends garde aux tendances socialistes évidentes de ce budget libéral. Ce qui se passe dans l'Ouest est peut-être un signe avant-coureur de ce qui se passera en Ontario. Le gouvernement se lance dans un terrain mouvant à ce sujet. Les Canadiens doivent se rendre compte qu'il s'agit de mesures punitives non seulement à leur égard, par le biais de l'impôt, mais aussi contre leur avenir. Nous risquons d'assister non seulement à la détérioration irrémédiable de notre industrie pétrolière—car c'est bien la nôtre, d'une façon ou d'une autre—mais nous risquons également de devenir les témoins horrifiés de la destruction de notre régime constitutionnel auquel nous tenons tant, de notre liberté économique et de notre liberté à rechercher la prospérité par la détermination personnelle et non par l'ingérence despotique d'un gouvernement central protecteur.

Le budget conservateur était un document raisonnable, direct, honnête et humanitaire. Il proposait un programme réaliste pour les années 80, mais que les libéraux l'ont dénigré! Comme ils ont crié au scandale à cause de la taxe d'accise de 18c. sur l'essence. Ils se sont adressés aux électeurs en disant qu'ils ne pourraient pas préciser le prix exact de l'essence «tant que les négociations avec les provinces n'auraient pas lieu». Le prétendu prix «canadien», ou, plutôt, «d'Ottawa», représenterait

un prix de détail inférieur à celui proposé dans le budget conservateur rejeté, parce qu'il ne comprendra pas, comme les députés d'en face l'ont dit, la taxe d'accise de 18c. sur l'essence. Le caractère dérisoire de cette phrase hante tous les ménages canadiens qui veulent bien admettre qu'ils se sont fait avoir, qu'ils ont été embobinés par le subterfuge et l'égoïsme absolu de ce gouvernement libéral. «Un prix inférieur pour les consommateurs». Voyons sur quoi repose cette phrase. Le ministre des Finances déclare dans son budget:

● (2030)

Le prix pondéré ne pourra pas dépasser 85 p. 100 du prix international ou, s'il est moins élevé, du prix moyen aux États-Unis.

Et que disait le budget Crosbie? Voici ce qu'il disait:

Aucune hausse du prix du pétrole au Canada ne devra porter le prix moyen au moment de la livraison à Toronto à plus de 85 p. 100 du prix de Chicago ou du prix international s'il est moins élevé.

Quelle est donc la différence entre ce que prévoit l'exposé budgétaire à l'étude et la promesse de s'en tenir à 85 p. 100 du prix international que contenait le budget Crosbie qui a fait l'objet de tellement de critiques? Il n'y a absolument aucune différence. C'est un exemple de la politique de protectionnisme du consommateur dont les députés d'en face se sont servis pour embrouiller le public.

Cela m'attriste que le ministre des Finances m'oblige à signaler quelque chose d'aussi évident et d'aussi logique à la Chambre, mais de toute façon, tout le monde sait très bien que ce que je dis est vrai. Tous les Canadiens savent certainement maintenant que les libéraux les ont trompés en leur promettant des prix moins élevés pour le pétrole pendant la campagne électorale.

Face à l'opposition prévue des provinces productrices à une taxe à l'exportation du gaz naturel, le ministre des Finances a choisi la solution évidente. Il n'a pas établi une taxe sur les exportations de gaz naturel, mais plutôt une taxe sur tout le gaz naturel, celui du Canada, celui qui est exporté et celui qui n'est pas encore extrait du sol. C'est un homme qui sait bien montrer son jeu. Maintenant, tous les Canadiens s'en aperçoivent.

Il savait que les électeurs modernes et instruits sont beaucoup trop intelligents pour se laisser prendre par quelqu'un qui leur dit ce qui en est, quelqu'un qui appelle une taxe d'accise une taxe d'accise. Il lui a donc bien logiquement donné un autre nom. Ou plutôt plusieurs autres noms! La taxe d'accise du budget Crosbie a été affublée d'expressions plus relevées, comme «fonds de participation canadienne», «prix à la tête du puits», «prélèvement d'indemnisation du pétrole», et «taxe à l'exportation du pétrole». Ces nouvelles taxes sur l'énergie permettront au gouvernement de soutirer 3 milliards de dollars de plus aux consommateurs. Comme l'a dit le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) pendant le week-end—le montant ne sera pas prélevé également et justement d'un bout à l'autre du pays mais on fera surtout payer, comme une punition, ceux qui se trouvent actuellement au cœur du mouvement destiné à établir une base énergétique et industrielle au Canada—les provinces productrices de l'énergie.

Lorsque ces dispositions budgétaires sont alliées aux nouvelles taxes qui ont été imposées en avril dernier, le fardeau fiscal augmentera de 3.5 milliards de dollars de plus que ne l'aurait fait le budget Crosbie qui, les honorables vis-à-vis s'en souvenant, avait été sévèrement censuré à cause de ses dépenses somptuaires.